

Métabetchon et de Charlevoix, et le premier rang de Roberval. Plus loin, au sud, commencent les collines granitiques laurentiennes. Toutefois, ces limites ne sont qu'approximatives, vu que je n'ai pas eu l'opportunité de les étudier dans tous leurs détails. Il serait très intéressant de déterminer rigoureusement cette ligne de démarcation, ainsi que de s'assurer si la bande calcaire, après avoir contourné la Pointe-Bleue, n'invalait pas le vaste bassin où coule l'Ashouapmonchonan et ses nombreux affluents. Il y a tout lieu de croire qu'un autre bassin paléozoïque, également développé, se trouve encore en cet endroit.

L'île calcaire dont parle sir William Logan, et qui se trouve à l'embouchure de la Petite-Décharge, a des proportions très grandes. Lorsque les eaux sont basses, sa surface se découvre sur une étendue de trois ou quatre milles de long et de deux de large. On peut encore suivre cette même formation, sous l'eau, à une grande distance de l'île elle-même. Cette dernière est peu élevée, et durant les grandes eaux elle est complètement cachée, sauf la tête des arbres qui en recouvrent la surface. Les lits, toujours horizontaux, abondent en fossiles, coraux, brachiopodes, gastéropodes, céphalopodes, etc.

Il est naturel de supposer que cette île calcaire est l'origine de tous les galets calcaires que l'on trouve assez souvent sur les rivages de la décharge du lac Saint-Jean, et cela en des endroits fort éloignés, apparemment, de toute formation calcaire. C'est ainsi que j'ai remarqué de ces galets au Grand-Remou, au rapide Gervais et à plusieurs endroits sur les rives de la Petite-Décharge. Ils sont arrachés par les glaces et transportés ça et là durant les crues du printemps.

J'ai encore trouvé des lits calcaires en plusieurs localités, vers l'extrémité orientale du lac Saint-Jean, à tel point que cette formation devait recouvrir autrefois toute cette partie du pays où se trouvent maintenant les paroisses de Saint-Jérôme, d'Hébertville, de Grammont et d'Alma, sans quelques îlots laurentiens. Ils ont été plus tard enlevés par les différents agents d'érosion.

En effet, les galets calcaires y sont très nombreux, assez même quelquefois pour permettre l'installation de fours à chaux. Entre autres localités doivent être signalés à ce sujet : le 35^e lot du septième rang de Signay, les 7^e et 8^e lots du premier rang d'Alma, différents lots situés à une faible distance au nord-est de l'église de Grammont, et près de l'église de Saint-Jérôme. De plus, le calcaire se trouve encore *in situ* en plusieurs endroits. *

Les lambeaux détachés de calcaire de Trenton ont une importance industrielle pour la fabrication de la chaux, et ils sont aussi intéressants au point de vue géologique en ce qu'ils indiquent l'étendue autrefois couverte par l'océan caubro-silurien. La découverte d'autres de ces lambeaux, dans la vaste région laurentienne encore inexplorée comprise entre la baie d'Hudson et le Saint-Laurent, pourra peut-être prouver que le noyau continental laurentien a été complètement ou en grande partie submergé, peut-être plus d'une fois, dans les